



TROUSSEAU

L'organisation de l'internat nécessite que chaque interne doive disposer d'un trousseau suffisamment complet pour assurer son bien-être et son hygiène de vie.

La literie (lit, couette, oreiller) + le mobilier sont fournis par l'établissement

Chaque élève devra apporter au moins :

- 1 paire de chaussons
- 1 trousse de toilette complète
- 1 Gobelet + un porte savon
- 1 drap de bain + serviettes de toilette + 2 gants
- Sous vêtements
- Vêtements de rechange
- Tenue de sport
- 1 sac à linge (pour le linge sale)
- Cintres
- 2 draps housses
- 1 housse de couette pour lit de 90 cm
- 1 taie d'oreiller (65x65 de large)
- Serviettes de tables.
- 1 cadenas (pour fermer son armoire personnelle) avec 2 clefs dont 1 remise aux responsables de l'internat.
- 1 attestation d'assurance
- La charte de vie (lorsqu'elle aura été distribuée) + règlement intérieur signés par l'élève et sa famille

Tout objet personnel restera sous la responsabilité des internes. L'utilisation des téléphones mobiles sera soumise à certaines conditions.

Le Principal